

ENQUÊTE PUBLIQUE

► **Projet SCoT** Pyrénées Vallées des Gaves

Le Schéma de Cohérence Territoriale est le document d'urbanisme qui définira le projet d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

Cette enquête est organisée conformément à l'article L.143-22 du Code de l'Urbanisme, afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le projet de SCoT du **22 août 9h au 23 septembre 12h00.**

Le dossier d'enquête accompagné d'un registre, est consultable en ligne sur ccpvg.fr, au siège de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves à Argelès-Gazost, ainsi dans les mairies de Luz Saint Sauveur, Cauterets et Arrens-Marsous, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les 4 registres d'enquête sur support papier mis à sa disposition. Il pourra également les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, à l'adresse du siège de la CCPVG, ou par courrier électronique à l'adresse : enquete-scot@ccpvg.fr précisant « A l'attention de M. le Commissaire-Enquêteur ».

La commission d'enquête recevra le public les jours suivants :

ARGELÈS-GAZOST

**Communauté de communes
Pyrénées vallées des Gaves**

Salle de la Chapelle | 1, rue Saint Orens

22 août & 23 sept. | 9h - 12h

LUZ-ST-SAUVEUR

Mairie

2, rue d'Ossun Prolongée

**24 août | 14h - 17h
10 sept. | 9h - 12h**

CAUTERETS

Mairie

3, place Georges Clémenceau

1^{er} sept. | 9h - 12h

ARRENS-MARSOUS

Mairie

4, place de la mairie

6 sept. | 9h - 12h